LETTRE

DE

CAMILLE DESMOULINS,

Député de Paris à la Convention,

AU GÉNÉRAL DILLON,

En prison aux Madelonettes.

Le Tailleur d'Henri IV lui ayant parlé d'affaires, celui-ci dit qu'on allât chercher le Chancelier pour lui prendre mesure d'un habit. C'étoit un propos insolent et d'un Aristocrate. Il faut que le Tailleur parle à son tour à la Section ou à la Convention, mais il ne faut pas qu'il fasse taire les autres. Et puisqu'on m'a ôté la parole, à moi mon écritoire !

A PARIS,

Chez MIGNERET, Imprimeur, rue Jacob, F. S. G., N.° 40.

Et chez tous les Marchands de Nouveautés.

1793.

LETTRE

D'ARTHUR DILLON,

A CAMILLE DESMOULINS.

Prison de la Mairie, 8 juillet.

J'IGNORE, citoyen Camille, ce que l'on aura pu vous dire, et les bruits qui se sont répandus sur mon arrestation, qui est l'ouvrage du Comité de salut public de la Convention où j'ai des ennemis personnels. Je crois avoir trop bien apprécié votre cœur, pour n'être pas certain que vous aurez fait des démarches. Comme depuis huit jours je suis au secret, j'imagine qu'on aura coloré cette persécution, vis-à-vis de ceux qui s'intéressent à moi, du prétexte du bien public, de celui de la nécessité du secret dans une affaire si importante. Eh bien ! Camille, je renonce à votre amitié, à celle de tous ceux qui m'aiment, à l'estime des patriotes, si on peut prouver que j'aie le moindre petit tort. Le seul fait

qui puisse me regarder, est qu'une espèce de fou, que je connois à peine, que je n'ai pas vu trois fois en ma vie, m'a entretenu un matin de projets aussi bêtes qu'extravagans. Je lui imposai silence, et ne le revis plus. Interrogé si je le connoissois, j'ai dit avec la franchise et la loyauté que vous avez toujours vue en moi, tout ce que j'en savois. Tout ce que je possède au monde de papiers, a été livré à l'examen des administrateurs. Si, quelque volumineux qu'ils soient, on y a trouvé une seule ligne suspecte, je consens au traitement le plus rude. Au contraire, on a dû y voir dans différens mémoires et projets, un homme qui n'a fait usage de ses connoissances militaires que pour le bien de sa patrie. On m'exhorte à prendre patience. Les administrateurs, dont je n'ai qu'à me louer, par ce que je leur vois allier avec la sévérité de leur devoir, les procédés les plus honnêtes, paroissent convaincus qu'il n'y a rien à me reprocher, et m'ont laissé entrevoir que tout dépendoit du Comité de salut public. On m'a assuré que le Maire sollicitoit inutilement de ce Comité de s'occuper de moi. J'ai repré-

senté qu'en demandant à voir des patriotes connus, tels que vous, Drouet et Chabot, la chose publique n'en pourroit souffrir, supposé même que je fusse coupable; que vous aviez autant et peut-être plus de titres à la confiance nationale, que les membres de ce Comité. On m'a refusé. J'ai sollicité d'être confronté à mes accusateurs, s'il y en a, on m'a refusé; d'être jugé par la Police, par le Tribunal Révolutionnaire, on m'a refusé. C'est à votre justice à vous dicter les démarches que vous devez faire. Mon seul desir est que les patriotes de la Convention puissent connoître mon affaire; si j'ai le plus léger tort, je consens qu'ils m'abandonnent.

RÉPONSE

DE CAMILLE DESMOULINS,

A ARTHUR DILLON.

Afin de faire monter ma réponse par les airs et à travers les barreaux jusque dans votre chambre, j'ai recours à un moyen infaillible ; c'est de faire crier dans les rues : *Grande trahison découverte et correspondance de Camille Desmoulins avec le Général Dillon.* Vous demanderez cette feuille qui sans doute ne vous sera pas refusée par notre excellent Maire Pache ; elle vous instruira de ce qui vient de se passer à votre sujet dans deux de nos séances, et offrira un nouveau point de vue de la Convention ; ou plutôt, lorsque les journaux ne rendent que ce qui se passe sur le théâtre, elle vous montrera, ce qui est bien plus important, ce qui se passe dans les coulisses et le jeu des machines.

On a pu voir dans mon *Histoire des Brissotins*, que je ne m'inclinois pas d'ad-

miration et de reconnoissance devant l'ancien Comité de salut public. Il me vient une idée qui m'est suggérée par l'absurdité de l'accusation intentée contre vous. La véritable origine de la rigueur du Comité à votre égard, seroit-elle dans une note fort longue, qui étoit imprimée à la suite de l'histoire des Brissotins, que Robespierre m'a fait retrancher, mais qui aura transpiré, et qui indiquoit que vous me faisiez des démonstrations de l'impéritie du Comité? Quelqu'un vous auroit-il joué le tour de vous faire dénoncer pour envoyer le démonstrateur au secret? Ce qui est certain, c'est que la mauvaise humeur de Bréard contre moi, date de la publication de ce fragment historique, et de l'irrévérence avec laquelle je parlois, sur-tout dans cette note, du Comité dont il étoit membre. Car, comme j'entrois dans la salle, chargé d'exemplaires que je distribuois à mes collègues, Bréard m'apostropha en ces termes: « Ce sont des misérables comme vous et Marat qui avec leurs écrits incendiaires perdent la patrie. » C'est ainsi qu'il parloit de mon dernier écrit qui a été comme le manifeste de la sainte insurrection du 31 mai,

et un moyen de salut public efficace, que tous les Breard du monde n'auroient pu fournir. Heureusement la bonhommie qui fait la partie dominante de mon caractère, n'exclut point une certaine sagacité qui me découvrit d'abord d'où venoit une si grande colère de Breard ; et mettant le doigt dans la plaie de son amour-propre : « Vous voilà bien furieux, lui répondis-je, de ce que, dans mon histoire du côté droit, je me moque un peu de votre Comité ! Parce que les Brissotins vous ont fait Président de la Convention à peu près comme Cromwel avoit fait orateur l'imbécille Corroyeur Barebone, pour rendre le Parlement ridicule, vous vous croyez un personnage, et vous ne me pardonnez pas d'avoir nommé à la tête des meilleurs Citoyens de la Convention, Robert Lindet, Robespierre, Danton, et d'avoir omis le nom du Président Breard dans les prières publiques de la nation pour les hommes qui lui sont le plus précieux ! Couthon que voilà auroit plus droit que vous de trouver l'omission injuste, et je me la reproche à son égard ; mais vous, Président Breard, comparez, je vous prie, ce que nous avons fait l'un et l'autre pour

la cause de la liberté, et vous verrez que votre fauteuil présidental ne peut être pour moi que comme le banc des Marguilliers pour les paroissiens philosophes (s'il y a des philosophes dans la paroisse) qui ne peuvent s'empêcher de rire des mouvemens que s'est donné M. le Marguillier, pour avoir une place à part dans l'assemblée, et se montrer avec un gros bouquet dans l'œuvre. »

« Quoi, M. Breard, parce que la philosophie, la méditation et la modestie se rangent devant la loquacité pour vous laisser aller à la tribune enfiler des paroles, vous vous courroucez contre l'écrivain qui ne vous a point mis sur le piédestal ! fâcheuse condition de l'historien qui a le malheur de se faire lire, et que l'amour propre irrité poursuit jusqu'à la seconde génération, témoin M. de Thou que Richelieu fit décapiter, parce que son oncle avoit mal parlé du père du Cardinal. Cependant, je le dis à un certain nombre de mes confrères, comment ne voient-ils pas que leur gloire, comme les 300 statues de Pisistrate, tient trop de place? comment dans une Assemblée nationale, où il y a toujours au-moins cinquante

orateurs qui se regardent comme des Eschine et des Démosthène, des Hypéride et des Dimade, assiégent la tribune et se disputent les pages du Moniteur; comment ne voit-on pas que dans la prochaine Assemblée nationale il s'élèvera cinquante autres grands orateurs qui voudront aussi des statues, et enfleront le Moniteur de leurs longs discours; et qu'enfin le Moniteur sera si volumineux, qu'il n'y aura personne non-seulement assez patient pour lire tant de belles harangues, mais même assez riche pour acheter cette collection de tant d'orateurs; ce qui devroit rendre Breard un peu moins vain, et lui faire attacher moins d'importance à sa réputation littéraire? C'est ainsi que je parlois à mes voisins, pendant que de son côté Breard déclamoit contre moi. » Des médiateurs assoupirent cette querelle qui en resta là pour le moment; mais j'ai cru devoir d'abord rappeler l'anecdote, et peut-être que vous parler de l'amour propre ulcéré de Breard, ce n'est point parler d'une chose étrangère à votre grande conspiration, comme on va voir.

Quelques jours après vint la bienheureuse et si nécessaire insurrection du 31 mai. Le

patriote Breard en parla le 2 juin au soir, comme de l'abomination de la désolation dans le lieu saint ; et voyant enfin consommer l'arrestation de ses chers Brissotins qui lui avoient donné leurs voix pour être Président, il n'y put tenir, et donna le 20 juin sa démission de membre du Comité ; ce qui fut une calamité pour la République.

Les événemens depuis n'avoient pas été propres à me donner de la vénération pour le Comité. Quel est le bon citoyen qui n'ait pas gémi sur les dépenses énormes d'hommes et d'argent occasionnées par les bévues des membres influans? Par exemple, comment Barrère dont je prise le talent, et qui devoit connoître mieux qu'un autre la situation de nos frontières des Pyrénées, avoit-il pu nous embarquer dans une guerre avec l'Espagne, lorsque la clef du Midi, Bellegarde, étoit dans un état si déplorable? Qui n'a pas été indigné que la Nation Française, sous aucun Ministre, n'eût jamais éprouvé de revers aussi humilians que dans les trois mois qu'a régné le Comité? D'ailleurs, nous venions de recevoir dans le moment la nouvelle de l'échec de Westerman à Chatillon; il n'est donc pas étrange que

j'aie saisi l'occasion de son renouvellement pour en faire, avec ménagement, dans le sein de la Convention, des plaintes qui éclatoient bien plus fortement au dehors.

J'ai dit : Quand tous les Comités avoient été composés par les meneurs Brissottins, ç'a été une bonne mesure, il y a trois mois, de nommer celui de salut public et par là de dépouiller les autres indirectement de leurs plus importantes fonctions. Maintenant qu'on les a réorganisés, je demande que celui de salut public restitue aux autres leurs fonctions. Je disois cela parce qu'étant du nouveau Comité de la guerre, j'avois été étrangement surpris, dans un moment où nous avons onze armées, de voir que notre Comité chommât et n'eût à faire rien, ou que des riens ; et comme on m'avoit observé que dans celui de salut public il y avoit une *Section, dite de la guerre*, qui faisoit toute notre besogne, ayant été adjoint par mon Comité, avec un autre de ses membres, à cette section, pour travailler avec elle, et m'y étant transporté quatre jours de suite à cet effet avec mon collègue, j'avois été bien plus étrangement surpris

de voir que cette section de la guerre, sur qui pesoit le principal poids du gouvernement et la surveillance et direction de onze armées, étoit composée de trois membres, l'un qui étoit absent, l'autre qui s'étoit démis, et le troisième qui étoit malade.

Je ne racontai pas cette anecdocte, pour ne pas jeter trop de défaveur sur le Comité; cependant, comme il importoit de donner une leçon aux candidats en licenciant les anciens membres, je reprochai à ceux-ci les airs d'importance et de Chambre haute qu'ils prenoient vis-à-vis de leurs confrères, et le secret gravement ridicule dont ils nous cachoient les échecs qui étoient connus de toute l'Europe avant de l'être des membres de la Convention, secret qui n'empêchoit pas de voir que le trimestre de l'administration du Comité de salut public avoit été signalé par les plus grands revers, et je fis le détail de la levée du camp de Famars, tel que je vous l'avois entendu faire, observant qu'un tel désastre, et sur nos 91 pièces de canons la perte de 90, il y a trois semaines dans la Vendée, supposoient une complication de bévues ou de trahisons.

Jusques-là, comme vous voyez, il n'étoit pas question de vous; mais au lieu de répondre à ces faits, on trouva plus court de vous faire intervenir. Ma sortie excita une violente agitation à la Montagne; Bentabole seul osoit m'encourager par ses applaudissemens, et il n'y eût pas jusqu'à Bazire, à qui le reproche convenoit moins qu'à personne, qui m'accusa de communiquer avec des Aristocrates, et qui se leva pour dire que cette invective sentoit l'aristocratie. Il ne tenoit qu'à moi de le faire citer, lui Bazire, au moins devant les Cordeliers, en racontant une anecdôte que je venois d'apprendre.

Mais l'action de Breard appelant Thuriot pour le remplacer au fauteuil qu'il occupoit par *interim*, et se précipitant à la tribune en annonçant qu'il m'alloit démasquer, avoit attiré toute mon attention. Son action n'auroit pas été plus véhémente, quand notre Breard seroit venu de son Canada tout exprès pour faire cette grande dénonciation. — Citoyens, s'écria-t-il, il faut que vous connoissiez Camille Desmoulins. — A ce début toutes les oreilles se dressent. — Depuis six semaines on ne le voit presque

plus à la Convention et il passe le temps avec les Aristocrates : par exemple, vous connoissez le général Dillon, est-ce un Aristocrate celui-là ? . . . — murmure universel d'assentiment de la tribune à droite qui répondit à Breard par un chorus approbateur. — Eh bien, Citoyens ! Camille Desmoulins dîne avec Dillon !.. — murmure plus fort et presqu'universel des tribunes. — Miséricorde ! sembloit-on s'écrier de toutes parts ; qui l'auroit jamais cru ? — Oui, Citoyens, continue Breard, il dîne *tous les jours* avec Dillon, et sa haine contre le Comité vient de ce qu'on n'a point donné à Dillon le commandement de l'armée du Nord que Desmoulins a bien osé demander en me disant qu'il répondoit du salut de la République et de la victoire là où Dillon commanderoit ; à quoi j'ai répondu que je méprisois également Dillon et lui Camille qui dînoit avec les Aristocrates, et il n'a point nié qu'il ne les fréquentât, mais il m'a répondu qu'il les espionnoit. »

Comme les mots changent les choses ! j'avois dit à la vérité à Breard que la République s'étoit bien trouvée de mon commerce avec les Aristocrates, et que si

j'étois allé quelquefois dans le camp ennemi, ce n'étoit point comme transfuge, mais comme observateur : on pense bien que je n'avois pas dit cela à Breard à l'oreille, comme il l'assuroit, pour qu'il le rendît à la Convention ; mais c'est peut-être une coutume du Canada de révéler ainsi au public ce qu'on prétend avoir appris confidentiellement.

J'eus la parole à mon tour, et je m'en acquittai fort mal en raison de la matière. Le Moniteur a rendu fidèlement mon discours, dont la naïveté ne laissa pas de causer un cuisant chagrin aux agresseurs, et de mettre les rieurs de mon côté. La lecture de votre plan de campagne au Comité de salut public, en présence des Ministres et des Généraux, est un trait qui ne sera point perdu pour la bonne comédie, et que je recommande à notre Pocquelin Fabre d'Eglantine. Mais, si j'avois eu plus de présence d'esprit, quel beau champ s'offroit à moi pour couvrir de confusion mes dénonciateurs !

Après avoir observé comme j'ai fait, que mes absences de la Convention ne pouvoient m'être reprochées depuis six semaines, parce

que j'avois été un mois malade, et avoir fait rougir Bréard de m'accuser d'aristocratie, lui, homme nouveau, Jacobin cathécumène, nommé Président par le côté droit, et qui dans un beau désespoir aristocratique de la révolution du 31 mai, avoit donné sa démission de membre du Comité de salut public; venant à vous, j'aurois dit :

« Puisque Dillon est le seul Aristocrate nominativement avec qui on m'accuse d'avoir dîné, Citoyens, je suis bien excusable de n'avoir pas vu en lui un traître et un contre-révolutionnaire. »

Son Compte rendu, et qui lui a fait tant d'honneur, de la campagne de 1792, m'avoit inspiré l'envie de le voir, mais avec circonspection et comme un Royaliste de notoriété. Cependant dans ce Compte rendu, je voyois sa conférence avec le général Kalkreuth, en présence du général Galbaud, conférence dont Popilius ne se seroit pas mieux tiré, où Dillon déployoit la majesté du peuple Français, et je me disois : Voilà un singulier Royaliste qui parle si dignement le langage des Républicains !

Je voyois encore qu'avec une foible division de 6000 hommes, Dillon avoit mis la

France à couvert des incursions de l'armée combinée des Despotes, et cela *sans coup férir*, par l'admirable position de la côte de Biesme, ce qui l'auroit fait choisir pour son lieutenant-général par ce Scipion et ce Marc-Aurèle, qui avoient sans cesse à la bouche cette maxime : *Qu'il vaut mieux conserver un citoyen que tuer mille ennemis.* Ce n'est pas ainsi qu'on a défendu depuis le territoire de la République. En vérité, me disois-je, ce Dillon est un singulier traître, qui ayant eu pendant six semaines les clefs de la France, l'a tenue si hermétiquement fermée aux ennemis. Cependant n'allons pas nous prévenir pour lui, car peut-on être Patriote quand on s'appelle Arthur Dillon, et Républicain quand on est Pair d'Irlande et d'une famille si jacobite? et continuant ce monologue : Pourtant Robespierre ne peut pas me faire un crime d'aller chez un Général chez qui seroient allé Marc-Aurèle et Scipion l'Africain : allons, j'y retournerai dîner, quoi que puisse dire l'austère Billaud-Varennes.

J'y retournois et j'y trouvois le Républicain Drouet, le maître de poste de Varennes qui nous disoit : J'ai connu Dillon en Champagne ;

Champagne ; il a sauvé la République, c'est la loyauté même. J'y trouvois le P. Hilarion, François Chabot, qui me disoit : Maudit tâtonneur qui ne crois pas encore au patriotisme de Dillon, est-ce que j'irois dîner chez un Aristocrate? C'est l'homme qu'il nous faut pour Général que ce Dillon, et laisse-moi faire. Cependant, objectois-je, il y a *le camp de Pont-sur-Sambre* : là comment le disculper de sa conduite? Le camp de Pont-sur-Sambre, interrompoit Delmas ! j'y étois Commissaire, et je puis attester que la conduite de Dillon y fut irréprochable. Delmas alors s'échauffant, parloit avec admiration des connoissances militaires du Général ; et sur sa probité, écoutez, continuoit-il, que je vous raconte un trait : « A l'ouverture de la campagne de 1792, Dillon avoit eu, comme tous les Généraux, 500 mille francs en écus pour dépenses secrettes. Quand en ma qualité de Commissaire de la Convention à son armée, je lui eus notifié le décret qui le destituoit, je pensai tomber de mon haut en le voyant me mener à sa cassette et la vider pour me remettre 453 mille livres qui lui restoient en numéraire. Les 47 autres mille livres avoient été employées en espions.

Loin de penser à lui parler de cet argent, j'ignorois même qu'il l'eût reçu. » Véritablement c'étoit une restitution inouie et un beau trait, même dans un Aristocrate, et qui faisoit d'autant plus d'honneur au Général, que son Traiteur étoit obligé de lui donner en ce moment à crédit le dîner qu'il partageoit avec nous : en sorte que les Montagnards qui étoient là, Bazire, Fabre d'Eglantine, Alquier, Merlin de Thionville et mon ami Jay de la Gironde, qui est à la Montagne le caillou dont je m'approche quand je veux tirer des étincelles d'esprit, et entièrement l'inverse de Breard, n'y ayant d'autres reproches à lui faire que son goût pour l'obscurité et pour le silence de Pythagore ; tous ne pouvoient refuser leur estime à Dillon et contenir leurs *bravo*. Mais lorsqu'ensuite Merlin de Douay, qui, sans nous condamner d'être allé dîner chez Dillon, (parce qu'enfin il faut bien que quelques Députés puissent connoître à qui la République confie le commandement des armées) n'avoit pas voulu s'y trouver, comme étant le rapporteur de l'affaire ; quand ensuite Merlin de Douay venoit me dire : C'est moi qui ai dénoncé la conduite de Dillon

au camp de Pont-sur-Sambre, mais j'ai reconnu qu'il avoit été induit, par l'éloignement du lieu et l'ignorance des faits, dans une erreur qu'il s'est empressé de réparer, et je lui rendrai dans mon rapport un témoignage bien différent. Pouvois-je, après ces différens témoignages, regarder Dillon comme un Aristocrate, et ne pas gémir au contraire sur l'ingratitude de la République ?

Mon opinion étoit donc déja prononcée sur lui il y a cinq mois; cependant, lors du rapport, ayant vu tous les Brissotins appuyer le projet de décret de Carra en sa faveur, et s'opposer à l'ajournement demandé, l'opinion favorable que j'avois conçue de ses principes, ne tint pas contre une présomption si forte, et le suffrage général du côté droit me fit suspendre mon jugement, et dans le doute me lever pour l'ajournement, et contre Dillon. Après cette épreuve, M. Breard, voyez si mon patriotisme est en danger à la table de Dillon et sous les tentes des Aristocrates !

D'ailleurs, quand on a l'honneur de se trouver Représentant du peuple et de jeter les fondemens de la République au milieu

des armées de toute l'Europe liguée pour les renverser, il ne suffit pas d'être Patriote, il est bon encore d'avoir quelque politique et de savoir profiter des maximes de Tacite et de Machiavel, et des leçons de l'histoire.

Depuis qu'un officier inconnu, Dumourier, a vaincu malgré lui à Gemmappe et a pris possession de toute la Belgique et de Breda, comme un maréchal-des-logis *avec de la craie*, on diroit que l'ivresse des premiers succès des armes de la République nous a donné la même folie que l'ivresse des succès de son règne à Louis XIV, qui prenoit ses Généraux dans son antichambre, et on est allé jusqu'à dire que nous avions trois millions de Généraux. Cependant il est certain que la guerre est un art où, comme dans tous les autres, on ne se perfectionne qu'à la longue. Qu'on parcoure l'histoire toute entière, et on verra qu'il ne s'est encore trouvé que deux généraux, Lucullus et Spinola qu'un génie extraordinaire aient dispensés de cette règle; et quoique tous les jours des officiers dont on n'a jamais entendu parler prennent hardiment le commandement d'armées de 50

mille hommes, Turenne qui étoit un si grand capitaine, ne concevoit pas comment un Général pouvoit se charger de conduire plus de 35 mille hommes. En effet, c'est avec une armée toujours inférieure qu'il repoussoit des ennemis innombrables et qu'il alloit jusqu'aux portes de Vienne. Si l'habileté est nécessaire dans le médecin qui a entre ses mains la vie d'un seul homme, et si son art est le premier, par l'importance de son objet, combien l'art militaire doit être au-dessus, et combien il est absurde de compter pour rien l'impéritie dans un Général, qui par un ordre sage ou inconsidéré, dispose de la vie de dix mille hommes? Je ne partage donc point l'opinion d'un grand nombre de nos meilleurs Jacobins, qui pensent que, sans avoir jamais commandé, les plus vieux Sergens étoient excellens pour en faire des Généraux, et que pour mériter la confiance de la Convention, à la tête des armées, il suffisoit de n'être pas un ci-devant, noble ou officier. J'ai cru au contraire que Dillon pouvoit être employé dans une de nos onze armées, pourvu que ce qui manquoit à la confiance dans son patriotisme, on le suppléât, en lui

donnant des Commissaires, non pas tels que les quatre que l'on a envoyés à Dumourier, qui devoient ne point accepter cette mission si délicate, ou se précipiter sur le rebelle au milieu des épées de ses satellites ; mais en le faisant surveiller par des Montagnards éclairés, dévoués à la cause de la République et qui sachent périr glorieusement en poignardant un traître. — Voilà comme j'ai pu proposer à Breard et au Comité d'employer Dillon ; mais il est faux que j'aie demandé pour lui le commandement de l'armée du Nord nommément. Quand je l'aurois fait, je ne vois pas quel seroit mon crime d'avoir parlé comme Dampierre, qui disoit quelques jours avant sa mort, avec une modestie rare : J'ai accepté le commandement général au moment de la trahison de Dumourier, parce qu'il falloit rallier l'armée autour d'un officier qui eût sa confiance ; mais je reconnois que c'est un fardeau au-dessus de mes forces, et l'homme qu'il faut appeler au commandement, sur cette frontière, et qui peut la sauver, c'est Dillon. De même, dans sa position difficile dans le Honsbruck, j'ai vu Custines écrire lettres sur lettres à

Beurnonville, pour qu'il lui envoyât Dillon, comme le seul qui pouvoit le seconder et défendre les passages du Rhin. D'après ces suffrages, j'ai bien pu proposer Dillon à Breard, non sans lui donner des surveillans plus Patriotes et plus clairvoyans que Breard. Et lorsque je voyois le Comité de salut public mettre ou laisser à la tête des armées tant de nobles ou incapables comme un Després-Crassier, un Doraison, un Servan, un Labourdonnaye, ou Royalistes comme un Delbec, un Grimoard ; quand je l'ai vu envoyer dans la Vendée, avec Biron et Menou, ce Berthier le bras droit de Lafayette, tous Généraux qui n'avoient pas alors, par de longs services et par les six semaines de la côte de Biesme, étouffé des soupçons bien plus forts qui s'élevoient contre eux, n'ai-je pas dû me demander par quelle fatalité, dans notre déficit de Généraux, de tous les Militaires Français, celui qui s'est fait le plus d'honneur et qui a eu le plus de succès dans la guerre d'Amérique, le plus digne, par son ancienneté et son expérience, d'avoir un commandement, à qui Dumourier a été principalement redevable de sa gloire et des succès

de la dernière campagne, dont le Compte rendu, la conférence avec Kalkreuth, et sur-tout l'admirable plan de défense générale qu'il venoit de présenter, montroient à la fois les vastes connoissances dans le métier de la guerre, un militaire consommé et un Patriote; n'ai-je pas dû me demander comment il se faisoit qu'un tel homme se trouvât seul excepté de l'amnistie que le Comité de salut public accordoit à tant de Généraux constitutionnels, ou pris dans la caste nobiliaire, et qu'on n'employât pas celui dont l'habileté pouvoit le plus excuser les membres du Comité d'avoir fermé les yeux sur sa tache originelle?

Je ne pense pas d'ailleurs comme ceux qui croient très-inconstitutionnellement que cette tache originelle doit être seule un titre d'exclusion de tous les emplois de la République. Dumourier et Buzot n'étoient point nobles, (quoiqu'on lise dans l'Encyclopédie qu'il se célébroit tous les ans à Evreux une fête qu'on appeloit la fête des Cornards, et que la famille des Buzot avoit le privilége immémorial qu'un de ses membres faisoit le Roi des Cornards); et lorsque parmi les ci-devant

Plébéïens, et au sein même de la Convention nous avons vu tant de Royalistes, de traîtres et de scélérats, comment n'y auroit-il pas eu parmi les ci-devant Patriciens quelques ames loyales et républicaines, telles que Dampierre et Trenck, Dillon et Beauharnais ? Par la seule raison que l'intérêt est le grand mobile de toutes les actions de presque tous les hommes, et qu'un intérêt moindre cède à un intérêt plus fort; il est évident que la République eût pu, sans leur supposer des vertus républicaines, tirer d'importans services d'un plus grand nombre de ci-devant: si elle avoit pratiqué la maxime de Machiavel, que *le Souverain ne sauroit combler les Généraux et les Ministres fidèles de trop d'honneurs et de biens, afin qu'ils ne puissent espérer de la défection une meilleure fortune* : ou si seulement elle avoit voulu avoir la prudence de la lice, et pour être ingrate, attendre que ses petits fussent devenus forts.

Je ne voudrois pas même que cette distinction entre un Royaliste et un Républicain, un Feuillant et un Jacobin, à moins que ce caractère n'ait été fortement

prononcé en eux depuis le commencement de la révolution, fût trop décisive par le temps qui court, où tout le monde se dit Républicain; depuis que le parti de la République a pris le dessus. Ces distinctions s'effacent insensiblement dès qu'un parti a triomphé, tous se rangeant du côté du gouvernement et du plus fort, à l'exemple de Dieu lui-même qui se range du côté des gros bataillons. Le temps n'est pas loin où on ne devra pas souffrir qu'on distingue en France le parti Républicain, à l'exemple de ce que pratiquoit autrefois le Roi de France, *qui*, dit Machiavel, *ne souffre pas qu'on dise le parti du Roi, de peur qu'on ne croie qu'il y ait en France un autre parti qui n'est pas celui du Roi.* Mais il est une autre maxime de Machiavel, que déja la Convention se seroit bien trouvée d'avoir pratiquée, et qui s'applique parfaitement à mon sujet. *Le nouveau Souverain*, dit-il, *a trouvé souvent plus de fidélité dans les hommes qui au commencement de son règne lui avoient été suspects, que dans ceux à qui il se fioit le plus, et qui lui ont été d'autant plus fidèles, qu'ils vouloient effacer par leurs*

services la mauvaise opinion qu'on avoit conçue d'eux ; témoin le Marius Celsus dont parle Tacite ami aussi incorruptible d'Othon qu'il l'avoit été de Galba. C'est ainsi que Custine n'auroit peut-être pas poussé jusqu'à Mayence du temps de la République, s'il n'avoit pas eu envie d'effacer le souvenir qu'il avoit refusé du temps de Louis XVI d'entrer dans le Porentrui. C'est ainsi que par la raison qu'on reprochoit à Dillon d'avoir défendu la constitution de 1789, vingt-quatre heures après le 10 août, et d'avoir tenu le dernier son serment à la Monarchie, j'aurois jugé qu'il étoit dans son caractère, depuis qu'il avoit prêté un autre serment, de tenir également ce serment à la République. Un rire universel s'est élevé dans la Convention, quand j'ai dit que Dillon n'étoit ni Royaliste, ni Républicain, ni Feuillant, ni Jacobin, ni Aristocrate, ni Démocrate ; qu'il n'étoit que soldat. Cependant ce n'étoit point en faire un homme à part et une exception ; c'étoit au contraire le mettre dans la règle générale et le ranger dans l'espèce humaine. Tels sont les hommes qui presque tous ne sont ni du côté droit, ni du côté gauche,

mais du côté de leur goût, de leur intérêt, de leur ambition. Voilà pourquoi je n'ai jamais douté que Dillon ne parlât de très-bonne foi, quand vingt fois il nous a dit, *que ce qui pouvoit arriver de plus heureux en ce siècle à un Général, étoit de commander une des armées de la République, dans un moment où elle étoit attaquée par toutes les Puissances de l'Europe;* langage d'un militaire épris de son métier, et qui seul m'auroit fait bien augurer de lui, cette ambition de gloire (dont Marat aussi étoit dévoré) n'étant donnée qu'aux grandes ames, et étant presque toujours le cachet dont la nature les a empreintes.

J'avoue que tels sont mes principes. Si on les avoit suivis, la patrie n'auroit pas à pleurer tant de citoyens morts en combattant pour elle. Au lieu que l'impéritie nous aura fait autant de mal que la trahison. A la vérité les circonstances étoient difficiles, et la disette grande de talens, la plupart des hommes qui passoient pour en avoir, les ayant tournés contre nous. Mais il n'en est pas moins déplorable qu'il ait été indifférent au succès de nos armes, que nous ayons un Général, perfide comme

Dumourier, ou incapable comme Lamarche; qu'il ait été indifférent à Brissot de nous donner un Ministre traître comme Clavière, ou incapable comme Monge, et que Pitt ait eu ces deux chances contre nous, l'ignorance ou la trahison.

Si c'est une vérité que lorsque le parti Républicain est devenu le plus fort, tout le monde se range du parti du gouvernement, la plupart des hommes n'ayant guère d'autre religion politique que leur intérêt; vérité incontestable sur laquelle sont fondées les maximes que je citois tout à l'heure du plus grand politique qui ait jamais existé; il semble que tout le monde aujourd'hui se disant Républicain et Patriote, et ceux qui l'ont été le moins, affectant de le paroître le plus, *la meilleure règle qui reste pour distinguer le Patriote*, est la mesure des services rendus à la patrie.

Or, si d'après cette règle on avoit à juger quel est le vrai Patriote, ou l'Aristocrate avec qui c'est un crime de dîner :

D'un côté, entre Dillon qui a si bien servi dans la guerre d'Amérique, qui a sauvé la République à la côte de Biesme; qui se faisoit fort, il y a trois mois,

de nettoyer la Vendée en quinze jours; qui a présenté au Comité le plus beau plan de campagne; qui nous prévenoit long-temps avant, que Dumourier nous joueroit quelque mauvais tour, que Beurnonville nous trahiroit également, qu'il ne s'entouroit que des plus mauvais sujets de l'armée; qui nous montroit sur la carte les endroits où l'ennemi passeroit le Rhin, et où nous serions battus, et comment le camp de Famars et les hauteurs d'Anzin seroient prises; qui, il y a cinq mois, avoit donné un conseil excellent pour que la France ne pût manquer de bled, et que le pain y fût par-tout à un prix modique, conseil dont je me rappelle avec regret l'inutilité, quand je passe devant la porte assiégée des Boulangers; qui, il y a cinq mois, avoit donné un moyen sûr de s'emparer de la Dominique et de prendre dans l'Amérique des îles aux Anglais, au moment où on leur déclaroit ici la guerre, au lieu que ce sont les Anglais qui nous prennent aujourd'hui Tabago, et s'emparent de nos Colonies.

De l'autre côté, entre quelques membres de l'ancien Comité de salut public dont je n'accuse pas les intentions, mais qui com-

posoient si mal les Etats-majors; qui donnoient à Wimpfen, malgré que Merlin eût prouvé il y a six mois qu'il n'avoit pas tenu à lui de trahir à Thionville, le commandement des côtes de Cherbourg, et se trouvoient moralement responsables de si grandes pertes au Nord et à la Vendée, dues au mauvais choix de leurs Généraux;

Entre quelques membres qui, de dépit de la sainte insurrection du 31 mai, vouloient donner, comme Breard, Cambon et Barrère, leur démission le 2 juin, et n'en ont été retenus que par les supplications de quelques Patriotes; qui doutoient encore à ce moment de la conspiration des Brissotins, et n'ont jamais vu d'étincelle que lorsque la Vendée et le Calvados, la Normandie, le Poitou et la Bretagne étoient en feu; qui depuis, envoyoient encore aux armées des Commissaires pris dans le côté droit, comme Beffroi de l'Aisne à Custines; qui se recrutoient dans le côté droit; qui comme Bréard avoient la bêtise de voir la perte de la République dans mon histoire des Brissotins; qui avoient la sottise plus grande de laisser les 32 s'enfuir de Paris, et lâchoient ces enragés dans les départemens, pour y

ranimer leurs partisans, souffler la guerre civile, tourner contre la République le plus ardent républicanisme, abuser de la vertu même pour l'armer d'un couteau contre les plus vertueux citoyens, et hommes vils et lâches, charger le courage d'une jeune fille de leur vengeance; qui lorsque je leur proposois au Comité de salut public, pour arrêter les progrès de l'erreur et détruire les mensonges des 32, de faire tirer de plus quelques milliers d'exemplaires de la circulaire des Jacobins, dont la planche étoit faite et payée par la société, ce qui ne coûteroit pas au Comité 300 francs, ne daignoient pas seulement m'entendre. Ce trait montre si bien la tiédeur avec laquelle ils poussoient cette guerre, au point que ce fut Pache qui ayant vu cette circulaire, en fit tirer les trois mille exemplaires dont la lecture a atterré les Brissotins par-tout où elle les a rencontrés, comme il résulte d'une multitude de témoignages des Sociétés affiliées, qui arrivent tous les jours à ce sujet à la Société-mère, et qui disent des choses surprenantes de l'effet de cette demi-feuille de papier;

Entre quelques membres qui avoient à se reprocher, les uns, comme Barrère, de

nous

nous avoir fait déclarer la guerre à l'Espagne lorsque sur cette frontière une très-grande partie des habitans étoit disposée favorablement pour les Espagnols qu'ils regardent comme des libérateurs ; les autres, comme Cambon, d'avoir, par une motion imprudente, sonné il y a six mois contre la République le tocsin de toutes les paroisses, quand il effraya les Pasteurs de la menace du renversement de toutes les marmittes constitutionelles. Est-on si fier quand on a fait de pareilles fautes, et dans une République où il faut toujours un parti de l'opposition, suis-je si coupable de m'être plaint de l'ignorance de nos médecins politiques ? Je ne fais point de reproches à Cambon sur son systême de finances. Il ne m'appartient pas de prononcer entre lui et ses adversaires. Ce qui est certain, c'est que le mal empire tous les jours au milieu des consultations contraires. Ce qui prouve la supériorité de notre Constitution républicaine, c'est que la machine résiste à une épreuve qu'elle ne soutint pas du temps de la Régence. Du temps du systême de Law, lorsque le capital en numéraire exigea cinq capitaux en papier pour être représenté,

toutes les boutiques se fermèrent et le commerce fut desséché en un moment par crainte. La confiance se soutient encore aujourd'hui qu'on assure que l'assignat est à la livre sterling comme 1 est à 6. L'inquiétude doit m'être permise quand je pense que Cambon est le Barême de la Convention, et que j'entends des gens qui passent pour connoisseurs faire cette assertion étrange: que pour rétablir nos finances, il suffiroit à l'Assemblée nationale de prendre tous les projets de Cambon l'un après l'autre, et de décréter précisément tout le contraire. D'abord un malade rit en lisant le livre du Médecin Denys, divisé en 100 chapitres, dont les 50 premiers démontroient le contraire de ce qui étoit également bien démontré dans les 50 derniers; cependant venant à tâter son mal, il est tenté d'invoquer la loi Aquilia qui imputoit l'ignorance au Médecin; car pourquoi vous êtes-vous fait Médecin du Comité de salut public, si vous n'en savez pas plus que nous? J'ai récapitulé quelques griefs pour justifier mes plaintes. Je reviens à ma proposition incontestable, qu'aujourd'hui pour juger le vrai Patriote, la meilleure règle est la

mesure des services rendus à la Patrie. Or, sur ces faits, que j'ai présentés de part et d'autre, si l'Aréopage avoit à prononcer d'après cette maxime, quel est le Patriote ou l'Aristrocrate, d'Arthur Dillon, ou des membres du Comité dont j'ai parlé ? il y a apparence que Dillon se trouveroit être le Patriote, et que c'est avec Breard et les membres du Comité qu'il me seroit interdit de dîner comme avec des Aristocrates. (1) »

---

(1) Il ne faut pas qu'à mon tour l'amour-propre piqué me rende injuste. Je dois dire que l'ancien Comité de salut public nous a rendu un service immense, en présentant à la France son plan de Constitution. Le salut de la patrie est dans l'acceptation de cette Constitution, acceptation qui ne peut point manquer d'être unanime, et d'étouffer les Brissotins dans les embrassemens de 24 millions d'hommes. Cette Constitution est d'ailleurs un chef-d'œuvre. Pourtant entendons-nous : le chef-d'œuvre existoit épars dans les différens plans qui avoient été présentés. L'ancien Comité contre-révolutionnaire, dit Comité de Constitution, entraîné par le torrent de la raison universelle, et à peine d'infamie, n'avoit pu s'empêcher de nous donner lui-même un très-bon plan. Le venin y étoit dans une seule source qui couloit à la vérité sur tout ce plan, l'infectoit dans son entier, et eût fait redemander au

Je reviens à vous, Citoyen Dillon : quel dommage que je n'aie pu faire cette réponse victorieuse à Breard, et que de semblables raisons, quoique très-simples et coulant de

---

peuple la Royauté avant six mois. Ce piége consistoit à flagorner le Souverain, à faire par lui toutes les élections directement, et à l'arracher à ses travaux en l'accablant du fardeau du gouvernement. La contre-révolution étoit donc immanquable, mais le piége étoit grossier, et il étoit impossible que la Montagne y donnât. Honneur au membre de l'ancien Comité de salut public qui a imaginé de faire nommer par le peuple immédiatement ses représentans, et médiatement tout le reste des fonctionnaires publics par les corps électoraux ! Celui-là a eu une idée très-heureuse, et qui ôtoit tout le venin du plan de Condorcet. Tout le reste du travail du Comité sur la Constitution, n'est que l'analyse des différens projets, analyse qu'un bon écolier de rhétorique eût pu aussi bien faire. Le travail n'en demeure pas moins un chef-d'œuvre Il est sur-tout une obligation immense qu'on doit aux rédacteurs. Mais le chef-d'œuvre appartient aux lumières du siécle, et de la nation, et l'obligation est due principalement à la Montagne qui a pressé les rédacteurs de faire promptement leur analyse, et à décrété en dix jours ce que les 44 mille Municipalités sanctionnèront en un moment, tant la raison a d'empire !

ma plume d'un seul jet, n'aient jamais pu être par moi improvisées et couler de même de mes lèvres ! Je n'ai pas dit la vingtième partie de cela en votre faveur, mais le peu qui m'est échappé a suffi pour piquer au vif le Comité, car il me semble voir Cambon sortir de la salle et aller à la queue du rapport général qu'il rédigeoit, coudre la page qui vous concerne et le récit de votre grande conjuration, pour l'apporter le lendemain à l'Assemblée, et détruire l'effet du témoignage que je vous avois rendu la veille.

En effet, Cambon vint le lendemain et il termina le rapport par cette dénonciation qui n'en est pas moins ridicule pour être signée, dans laquelle le Comité s'étoit laissé conter que vous conspiriez avec un Organiste et deux Prêtres réfractaires, trois personnages également obscurs dont vous n'avez jamais entendu parler, pour couronner Louis XVII sous 15 jours. Je vis bien que ce n'étoit pas tant à vous qu'à moi que le rapporteur en vouloit, et j'admirai l'habile Oculiste qui avoit levé si bien la cataracte du Comité de salut public, que les membres voyoient maintenant

dans un orgue le noyau de conspiration qu'ils n'avoient pas vu pendant six mois dans le côté droit et dans la Vendée.

On m'avoit rapporté : « Qu'un nommé Ernest *dit* Lépinoy, pauvre diable et moitié fou, reconnu tel par la police, étoit venu chez vous vous offrir amicalement l'épée de connétable de Louis XVII, pour vous venger ainsi de l'ingratitude de la République, et avoit terminé par vous emprunter de l'argent sur les appointemens de cette grande charge ; que vous vous étiez contenté de le mettre à la porte et de refuser de l'argent à ce fou, qui vous prenant pour Sancho, vous offroit le gouvernement de l'île de Barataria ; qu'il étoit allé de même chez Henry Castellane à qui il avoit fait les mêmes offres d'honneurs et la même demande d'argent ; qu'ayant été également mis à la porte et n'ayant point reçu d'argent, il s'étoit peut-être rabattu sur le Comité de salut public, à qui il avoit dénoncé qu'il vous étoit allé faire une ouverture de contre-révolution sans que vous l'ayiez dénoncé, en quoi vous avez eu grand tort. Je me mets à votre place : vous avez vu un homme, qui au milieu de sa folie, sentoit les injustices qu'on vous a faites

et vous montroit de l'amitié à sa manière ; et son projet étoit trop bête pour mériter la guillotine à votre avis. Vous avez fait conscience de le dénoncer, de peur que mon cher cousin Fouquier Tinville ne prît la chose au sérieux, et ne fût obligé par la loi de l'envoyer rejoindre la servante. Vous vous êtes contenté de lui défendre de mettre les pieds chez vous et de continuer à faire votre malle pour partir sous trois jours, pour l'Amérique, sur le vaisseau où vous aviez déja payé votre passage, avec un passe-port en règle. Vous avez dit comme Curiace : S'il faut, pour être Patriote parfait, faire guillotiner ce pauvre hère au lieu de laisser à la misère le soin de faire justice de ses extravagances, *je rends grâces aux Dieux de n'être pas Romain.* Mais vous n'en avez pas moins eu un tort véniel, et le Comité a fait son devoir en s'assurant de votre personne. Aussi je n'ai jamais songé à me plaindre de votre arrestation, mais seulement de votre détention si longue au secret. Je voulois demander qu'on vous jugeât, et couronner le rapport de Cambon en provoquant contre vous le décret d'accusation et votre translation au tribunal ré-

volutionnaire pour vous tirer du secret et vous mettre en présence du peuple et des juges, libre de confondre la calomnie et sur le chemin de vos Pénates ou de la guillotine.

Malheureusement dans le bouillonnement de mes idées, mon premier mot fut l'idée qui me frappoit davantage, le ridicule de l'accusation. Je commençai par m'écrier que c'étoit un conte à dormir debout. On sut bien profiter de cet exorde maladroit et de la défaveur du nom d'Arthur Dillon. De ce moment il fut impossible de me faire entendre. Inutilement j'étois accouru à la tribune, et m'appuyant contre l'oreille gauche du Président, je lui criois mon projet de décret. Sans doute Thuriot est sourd de cette oreille, ou bien il faudroit avouer qu'il avoit pris admirablement la balle au bond pour venger le Comité de ma sortie de la veille. J'avois beau m'égosiller et lui crier : *Citoyen Président ! je ne viens point défendre Dillon. Citoyen Président ! que je dise un seul mot, le décret d'accusation.* Plus je lui criois que je demandois le décret d'accusation, plus fort il sonnoit, et se servoit en même-temps de la supé-

riorité de ses poumons pour étouffer la foiblesse de ma voix, et accompagnoit le tout de gestes paternels qui disoient aux tribunes et à l'assemblée que je voulois absolument défendre Dillon, et que lui soignant ma popularité, ne vouloit absolument pas qu'un des enfans de la Montagne ternît sa vie en se chargeant d'une si mauvaise cause. Il falloit être en colère comme je l'étois pour ne pas rire moi-même du comique de la situation et de cet *à parte* dans lequel je criois au Président pour demander que vous fussiez traduit au tribunal, et le Président rendoit à l'assemblée que je prenois votre défense, et que lui prenoit soin de mon honneur en sonnant de toutes ses forces. Dans la Convention, les uns, mes amis, jugeant par la gaucherie de mon exorde et par les gestes de Thuriot, que j'allois me faire votre patron, et les autres qui entroient dans la pensée du Président et bien aises de me brissotter mon peu de popularité (1), tous à

---

(1) Croiroit-on que j'ai vu des personnes arrivant de l'armée, s'arrêter en me rencontrant pour me témoigner leur surprise de me voir dans la rue. Quoi,

l'envi secondoient la sonnette par un sabbat à la fois malévole et officieux. Jugez si j'ai

---

m'ont-elles dit, vous voilà ! on nous avoit assuré à vingt lieues d'ici que vous étiez arrêté avec Dillon comme conspirateur. — Et qui avoit pu vous dire cela ? — Des Couriers soi-disant envoyés de la Convention. La rancune est excusable après de semblables malices de la part de quelques-uns de mes Confrères. Mes chers Collègues, un peu moins de rivalités ! Vous avez fait à tous les Rois un procès auquel ils ne pourront jamais répondre, et qui a été suivi de l'exécution dans la personne de Louis XVI. Vous avez donné à tous les peuples, dans la Constitution, la plus belle leçon, et qui ne sera point perdue pour eux. Nos noms sont impérissables, et votre part de renommée est assez belle.

> Il est aisé, mais il est beau pourtant
> D'être modeste alors que l'on est grand.

Souffrez que je vous répète ce que le bon saint Jean écrivoit sans cesse à ses confrères de son île de Patmos : Serrez-vous les uns contre les autres, point de querelles d'amour propre ; que les Prédicateurs parlent à la tribune, que les Consultans fassent valoir leurs lumières dans les Comités. Mais, au nom du ciel, aimez-vous les uns les autres : *Filioli, diligite invicem*, et supportez vos défauts. Ce n'est qu'ainsi que les opinions religieuses et politiques s'établissent. On va me dire que je n'ai guère profité de ce conseil

pu me faire entendre, lorsqu'il n'y avoit que quelques voix qui perçassent comme celle de Legendre qui crioit : « Si Camille Desmoulins veut être le conseil de Dillon, qu'il aille le défendre au tribunal et non à la Convention ». Et celle de *Billaud-Varennes* qui crioit : « Il ne faut pas laisser Dumoulin se déshonorer. » Aussi pourquoi avez vous dit en présence de maints Députés, que lorsque Billaud étoit Commissaire du pouvoir-exécutif au mois de septembre dans votre armée, il avoit eu un jour une belle peur, qu'il vous avoit requis de tourner le dos, et qu'il vous avoit toujours regardé depuis de travers et comme un traître pour lui avoir fait voir l'ennemi. Jugez si ce bilieux Patriote vous pardonne d'avoir dit cette plaisanterie qu'il ne me pardonnera pas d'avoir répétée; mais pour mon compte je m'en moque et ma réponse est prête :

Pourquoi m'attaquoit-il ? Tout aggresseur à tort.

Je revins donc à ma place avec le témoignage de ma conscience, mais non pas

---

pour ma part dans cet écrit caustique; mais j'observe que je fais une guerre défensive, et

Dieu qui proscrit l'attaque, a permis la défense.

avec celui de mes collègues. Quoi ! me disois-je, en descendant de la tribune : il y avoit 44 mille offices dans l'ancien régime, qui sont supprimés, est-ce donc qu'il n'y en a pas pour tout le monde ? Et d'où peut venir à quelqu'un de mes confrères cette joie d'escamotter une réputation à un Patriote, comme si c'étoit une succession ? Mais non, ce n'étoit point cette raison et c'étoit le patriotisme défiant qui, du fond des cœurs Jacobins avoit élevé contre moi une prévention presque générale, à laquelle il n'y avoit que ceux qui me connoissoient à fond qui eussent pu résister. Tous me regardoient de cet œil inquiet et irrité dont l'histoire dit que les Chevaliers Romains regardoient au sortir du Sénat, César suspecté d'avoir trempé dans la conjuration de Catilina. Au fond, je ne haïssois pas cette défiance de la crête de la Montagne. Je veux qu'on se défie de tout le monde et de moi-même. Mais encore faut-il avoir le sens commun et des oreilles, et ne pas juger comme Claude, sans avoir entendu et sur le bruit de la sonnette.

David me regardoit fixément. Puis : pour

hier, passe ; mais aujourd'hui la récidive est trop forte. Oui, disoit un autre : tu deviens suspect. Je croyois être chez les Abdéritains après la Tragédie d'Andromède et entendre tous ces fous s'écrier en gémissant sur la fragilité des vertus humaines : *O amour ! tyran des Dieux et des hommes !*

Votre table ne paroissant pas aux bons esprits une cause suffisante de ma défection, on cherchoit à la Montagne contre quel écueil avoit pu se briser le patriotisme d'un Journaliste si long-temps incorruptible. Enfin, par la conversation d'un Député grave et d'un âge mûr, qui vint se placer auprès de moi à la séance du soir, je compris la dernière idée à laquelle s'étoient arrêtés ceux qui prenoient part à cette affaire — : Et vous aussi me dit-il en s'asséyant à mon côté et avec l'air de la plus profonde douleur, vous voilà perverti ! Quel si grand intérêt prenez-vous donc à Dillon ?

De cette église êtes-vous sacristain ?

— L'intérêt que je prends, comme l'un des fondateurs de la République, à ce qu'on ne la déshonore point par l'ingratitude ; comme citoyen, à ce qu'on ne commette

point une injustice envers un citoyen. Où est le crime de Dillon de n'avoir pas dénoncé un fou, qui vient lui faire part d'un projet qui n'a ni queue ni tête? Laubardemont, l'ame damnée de Richelieu, fit décapiter de Thou, parce qu'il n'avoit pas dénoncé Cinqmars. L'Europe et la postérité ont été révoltées de ce jugement; mais Laubardemont, tout infame qu'il étoit, n'auroit pas eu l'impudeur de condamner M. de Thou, si c'eût été comme ici une conjuration en l'air. Il y avoit un traité signé avec l'Espagne que de Thou avoit lu dans la main de Fontrailles; au lieu qu'ici il n'y a point de corps de conspiration, mais seulement un projet d'écervelé. Et si Dillon, je suppose, eut dénoncé Lepinoy, celui-ci lui eût répondu : Vous êtes un calomniateur, où sont vos preuves? il est faux que je vous aie rien dit de semblable. — Mais connoissez-vous bien Dillon? — Il faut que je le connoisse pour m'être fait de si rudes affaires à son corps défendant. — Votre femme le connoît mieux que vous. — Bon! que voulez-vous dire? — Je crains de vous affliger. — N'ayez peur. — Votre femme voit-elle souvent Dillon?

— Je ne crois pas qu'elle l'ait vu quatre fois en sa vie. — Un mari ne sait jamais cela ; (et comme je ne paroissois pas ému) puisque vous prenez la chose en philosophe, sachez que Dillon vous trahit aussi bien que la République. Vous n'êtes pas un joli garçon. — Tant s'en faut. — Votre femme est charmante, Dillon est encore verd, le temps que vous passez à la Convention est bien favorable, et les femmes sont si volages, — du moins quelques-unes.— J'en suis fâché pour vous, car je vous aimois pour vos Révolutions qui faisoient les délices de ma femme à la campagne. — Mais, mon cher Collègue, d'où êtes-vous si bien instruit ? — C'est le bruit public, et 500 personnes me l'ont dit ce matin. — Ah ! vous me rassurez ; déja comme les filles de Prœtus,

In laevi quaerebam cornua fronte.

On me croit donc du royaume de Buzot, ce qui est bien pis que d'en être, au témoignage de La Fontaine. Mais que votre amitié pour moi se rassure : je vois bien que vous ne connoissez pas ma femme, et si Dillon trahit la République comme il me trahit, je réponds de son innocence.

Une autre comédie m'attendoit à l'issue de la séance. L'Assemblée étoit sortie, il ne restoit plus que les derniers bancs des tribunes, quand Legendre me rencontrant, et haussant la voix pour y retenir des spectateurs, eut avec moi cette scène dont je ne retranche que ses juremens et sa fureur. Et d'abord avec le ton de l'indignation, et comme s'il eût eu encore les bras retroussés : « Va donc dîner avec des Aristocrates ! puis se reprochant ce tutoiement, reste de l'ancienne familiarité, et qui n'étoit pas assez dans le rôle qu'il se donnoit devant le public, d'un Magister irrité qui tance son écolier. Je vous ai défendu hier, mais je vous abandonne aujourd'hui. — Vois donc, mon cher Legendre ! que les tribunes ont défilé; qu'il n'y reste plus personne pour entendre la rude leçon que tu me donnes, reconnoître ta supériorité sur tes Collègues et voir que tu les mènes comme des bœufs. — Parce que vous savez le latin, vous me répondez maintenant. C'est dans la Convention qu'il faudroit parler; mais vous n'y ouvrez la bouche une fois dans six semaines que pour nous dire des impertinences et nous appeler des ignorans.

Qu'est-ce

Qu'est-ce que vous faites ici, F.... paresseux? — Mais, mon cher Legendre, tout le monde n'a pas tes poumons. — Si vous n'avez point de poumons, il falloit le dire au peuple, qui auroit donné vos 18 francs à un homme qui en eut. — Sans doute, Legendre, il faut des parleurs dans une assemblée et après l'achèvement de la Constitution, nous avons été trop heureux de trouver dans la présidence de Thuriot le prodige d'un robinet si intarissable de paroles pour répondre aux complimens des 48 Sections; mais où en serions-nous s'il y avoit dans l'assemblée 700 robinets semblables? et s'il n'y avoit pas des Députés consultans, tels que *Bounier, Jay*, etc. etc. qui laissent couler l'eau tiède, le moyen de s'entendre? et par ce tems-ci de supporter à la fois le poids de la chaleur et le poids de tes discours? C'est un grand point que d'avoir la voix forte, mais tu sais bien que parmi les animaux celui à qui la nature a donné la voix la plus retentissante, ne seroit pas le plus propre à faire des loix. — Au moins il falloit écrire, nous vous avons fait f.... 18 francs par jour pour payer l'Imprimeur, mais depuis vous avez quitté l'écritoire et

vous n'avez fait que vous étendre ici sur un banc. — Eh ! comment veux-tu que je fasse un journal ? et quel écrivain peut être assez abandonné et des hommes et des femmes pour passer son temps à transmettre tous les jours à la postérité les harangues de Legendre ? Quand j'aurois quitté mon écritoire, comme tu le dis, toi, n'as-tu pas quitté ta boutique ? mais je retourne assez souvent à ma plume, témoins mes discours dans le procès du tyran ; je vais encore donner au public notre dialogue, puisque tu veux que j'imprime, et je n'ai point quitté ma rue des Boucheries, mais, toi, te voilà dans la rue de Beaune et tu ne retourneras plus à Poissy.

Je sens que j'affoiblis le dialogue, et que dépouiller la partition de Legendre de ses juremens et de ses gestes colériques, c'est ôter le nerf de son discours de cette après-dînée ; mais nous ne sommes pas encore assez Républicains pour que la presse souffre certaines expressions. Un présage heureux cependant que nos mœurs changeront, et la preuve qu'elles ont déja pris un caractère républicain, c'est que la conversation supporte froidement ces explications, et

que nous nous acheminions tranquillement en nous disant ces douceurs comme les deux consuls Cicéron et Antoine s'en disoient au sortir du Sénat. Jusqu'à ce que notre langue se soit faite à cette effronterie Romaine, je ne puis rendre fidèlement que la partie du ridicule dans le discours de Legendre. Piqué jusqu'au vif et se relevant sur ses pieds : — Où en seriez-vous sans moi ? à quoi sert-il que le peuple ait nommé tous ces gens d'esprit de la S . . . députation de Paris ? il n'y a que moi, moi seul et un peu Billaud-Varennes qui prenions la parole (1) ; c'est

---

(1) Je n'exagère point. De toute la députation de Paris, Legendre ne faisoit ce jour-là grâce à personne, pas même à Collot d'Herbois, Danton et Robespierre. Au fond, c'est un excellent Patriote, qui ne manque même pas de bonhommie, et qui n'a que le petit défaut de se croire après-dîner le plus grand personnage de la République. C'est une maladie dont je le traite ici, et dont je veux le guérir par ce dialogue. Il paroît par la lettre de Charlotte Corday, que du premier abord elle avoit deviné cette maladie de notre homme. J'étois présent chez ce pauvre Marat, lorsque Legendre lui demanda : « *N'est-ce pas vous qui êtes venue chez moi ce matin, et qui vous êtes dit religieuse ?* sûrement vous vouliez me tuer. » Ni

Thuriot et moi qui portons le poids des affaires ! (et imaginant en ce moment que

---

la gravité de sa situation, ni le trouble du meurtre qu'elle venoit de commettre ne lui déroba dans cette question, le côté comique que Molière n'eût pas mieux observé. Elle saisit finement au fond de l'interrogat l'étonnement de l'amour propre de Legendre, de ce qu'une femme qui venoit tuer le premier homme de la Montagne, ne lui eût pas donné la priorité ; et dans sa lettre à Barbaroux, en parlant de cette question de Legendre, elle se moque de ses prétentions au martyre.

Après Legendre, le membre de la Convention qui a la plus grande idée de lui-même, c'est Saint-Just. On voit dans sa démarche et son maintien, qu'il regarde sa tête comme la pierre angulaire de la République, et qu'il la porte sur ses épaules avec respect et comme un saint-sacrement. Mais ce qui est assommant pour la vanité de celui-ci, c'est qu'il avoit publié il y a quelques années un poëme épique en 24 chants, intitulé *Argant*. Or, Rivarol et Champcenets, au microscope de qui il n'y a pas un seul vers, pas un hémistiche en France qui ait échappé, et qui n'ait fait coucher son auteur sur l'Almanac des grands hommes, avoient eu beau aller à la découverte, eux qui avoient trouvé sous les herbes jusqu'au plus petit ciron en littérature, n'avoient point vu le poëme épique en 24 chants de Saint-Just. Après une telle mésaventure, comment peut-on se montrer ?

la tribune le regardoit encore, quoique nous fussions déja sur le Pont-royal et s'éventant avec son mouchoir) je n'en puis plus ! quelles mesures avez-vous jamais données vous autres ? je vous dénoncerai tous pour votre paresse, et toi le premier dès demain, aux Jacobins, aux Cordeliers, à la Société fraternelle, au corps Électoral. — Vraiment tu as pris de belles mesures dans ta commission à Lyon, dont tu n'as pas eu au moins le bon esprit de te faire rappeler en voyant que tu étois trop bête pour y prévenir la guerre civile et la contre-révolution. Je te rends justice, je t'ai vu quelquefois de beaux mouvemens d'une éloquence brute ; j'ai cru entendre le paysan du Danube, mais ce n'est pas quand tu faisois à des femmes de Lyon, en leur montrant tes culottes, cette harangue qu'on ne peut écrire : « Mesdames ! nous ne sommes pas comme ces muscadins, nous autres Cordeliers ; vous voyez que nous avons des C.... et vous serez contentes de nos mesures, » si j'en crois le Député qui me racontoit cette anecdocte. N'y a-t-il pas de quoi mourir de rire de t'entendre parler des grandes mesures de salut public que

tu donnes à la Convention ? Il y a huit mois que nous autres observateurs taciturnes, du haut de la Montagne, nous vous avons montré où tendoient les Brissotins, nous nous sommes tués de vous dire qu'ils vouloient ou le fédéralisme ou le retour de la Royauté par le démembrement de la République, on n'en a tenu compte. Maintenant que le mal est fait et lorsque les nouvelles en arrivent, vous vous levez quatre ou cinq pour demander le décret d'accusation contre tel, le décret que telle ville soit declarée en état de rébellion, le décret que tel chef de rebelles est hors de la loi : on crie *bravo*, et vous appelez cela des mesures, et vous voilà à vous rengorger et à passer devant nous le nez haut, parce que nous vous avons laissé la priorité et la gloire difficile de deviner et de dire qu'il faut couper la jambe quand la gangrène s'y est mise ; les mesures qui vous feroient honneur, auroient été de l'empêcher de s'y mettre : mais n'as-tu pas honte, Legendre ! avec tes mesures, de te regarder comme l'*Atlas* de la Convention ? et n'est-ce pas ce qu'il pourroit y

avoir de plus désespérant si tu étois le pilote de la République ?

Nous étions arrivés à la porte de Legendre. Je lui souhaitai le bon soir et à sa femme qui l'accompagnoit, et repassant dans mon esprit tout ce que depuis deux jours j'avois essuyé de mauvais propos que je supprime parce qu'il n'est pas besoin de mettre tant de Patriotes en scène, je rentrai chez moi en reconnoissant le sens profond du mot de Démade à Phocion, un jour qu'il étoit passé chez lui à l'heure du dîner et qu'il l'avoit trouvé mangeant le bouilli et une cotelette : « Eh quoi ! Phocion ? c'est pour faire de semblables dîners que vous suez sang et eau à la tribune, que vous prenez tant de souci de la défaite de notre flotte, et que vous livrez votre vie aux caprices et à l'ingratitude des Athéniens? Ce Démade étoit un Epicurien qui ne concevoit pas le plaisir que Phocion trouvoit, comme Marat et moi, à dire des verités dures au Comité de salut public d'Athènes et aux neuf Archontes.

Heureusement le temps est venu où les vérités que le patriotisme aura à adresser à l'Assemblée nationale, seront moins dures

et n'auront pas besoin, pour être dites, du dévouement héroïque d'un écrivain courageux et d'un si grand caractère que Marat. L'insurrection du 31 mai a extirpé de l'Assemblée des Représentans le dernier des côtés droits, et, grâces au ciel, la patrie est sauvée, puisqu'il ne reste plus à la censure que des ridicules à dénoncer dans la Convention. J'ai différé jusqu'ici de peindre ces ridicules, pour ne pas nuire à la chose publique, mais nous sommes maintenant assez forts pour qu'elle ne souffre point de cette libre peinture des travers d'esprit de quelques membres de la Montagne. Il ne faut pas que l'ignorance remplace la trahison et puisse élever au même degré la somme des maux de la France. Ces ridicules que j'ai relevés dans quelques Patriotes, et qui coûtent fort cher à la République, ne m'empêchent pas de reconnoître leur civisme et les services plus ou moins grands qu'ils ont rendus dans la révolution. Le tableau que je viens de faire ne contredit point celui que j'ai fait de la Montagne à la fin de l'histoire des Brissotins; mais il n'y a point de grand homme pour son valet de chambre, et la chose

publique profitera de la représaille dont je viens d'user contre ceux qui ont parlé à la tribune de mes dîners et m'ont voulu représenter dans le deshabillé.

Citoyen Dillon ! vous voyez que je me suis fait anathême inutilement pour vous défendre. Il ne me reste plus qu'à vous exhorter, comme l'Administrateur qui vous a interrogé, à prendre patience et à réfléchir que la chambre où vous êtes à la Mairie n'est pas aussi insupportable pour la chaleur que les plombs de la République de Venise. Peut-être ma plume où est toute ma force vous servira-t-elle mieux dans l'opinion que ma voix dans la Convention. J'aurai fait du moins, en demandant contre un accusé le décret d'accusation, pour le mettre sur le chemin de la justice et le retirer du secret et des mains de l'arbitraire, mon devoir de Député, et mon devoir de citoyen, en rendant témoignage à vos connoissances militaires et à votre patriotisme pratique et non pas seulement spéculatif. Après quoi, si Condé et Valenciennes tombent au pouvoir des ennemis, ma conscience ne me reprochera rien ; et malgré le préjugé, j'aurai parlé de vous en homme

165

libre. Je suis sûr que le général Dillon n'a jamais pensé à se retirer chez les Volsques, pour se venger de l'ingratitude de sa patrie; je me fais gloire, dussé je être le seul, de m'être opposé à l'injustice de Rome pour les services de Coriolan, et vous pouvez faire imprimer ma Lettre qui ne peut que nous honorer tous deux.

Signé CAMILLE DESMOULINS,
Député de Paris à la Convention.

Juillet, l'an second de la République.